



Annexe 1

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE VIE NON MARITALE

à remplir si vous vivez seul(e)

Je soussigné(e)

déclare sur l'honneur vivre seul(e), (ni marié(e), ni en concubinage, ni vie maritale, ni sous le régime du PACS) et

élever seul(e) mon (ou mes) enfant(s) depuis le

Enfant(s) à charge :

- -

- -

- -

Pièces à fournir :

En cas de divorce ou de séparation, la copie du jugement ou de l'acte de conciliation, tout document attestant de la séparation de fait, décision du tribunal fixant la résidence de votre (vos) enfant(s). Attestation de l'employeur de votre ex-conjoint attestant de la perception ou non perception du SFT.

Déclaration sur l'honneur A compléter obligatoirement

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce document sont exacts. Je m'engage à faire connaître immédiatement, par écrit, au bureau des rémunérations, tout changement dans la situation décrite ci-dessus. **TOUTE FAUSSE DECLARATION OU OMISSION, ENTRAINANT UN PAIEMENT INDU, PEUT DONNER LIEU A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES VOIRE DES POURSUITES JUDICIAIRES (NONOBTANT L'OBLIGATION DE REMBOURSER LE MONTANT DU TROP PERÇU).**

Fait à, le

Signature de l'intéressé(e)